

DPO33/2020

Panneau PVC adhésif - casque anti-bruit obligatoire

Panneau rond autocollant pour informer d'une action, une interdiction ou une obligation. Adhésif permanent. Fabriqué en PVC. A appliquer sur un support préalablement nettoyé et sec. Pose très facile.



Code douanier

3926909790

Couleur : Bleu/Blanc

Matière : PVC

Caractéristiques :

- Adhésif permanent.
- Pose très facile.

Diamètre
(mm)

280

Poids net
(kg)

0,27

